

Plans de construction

Aide pour les mandataires

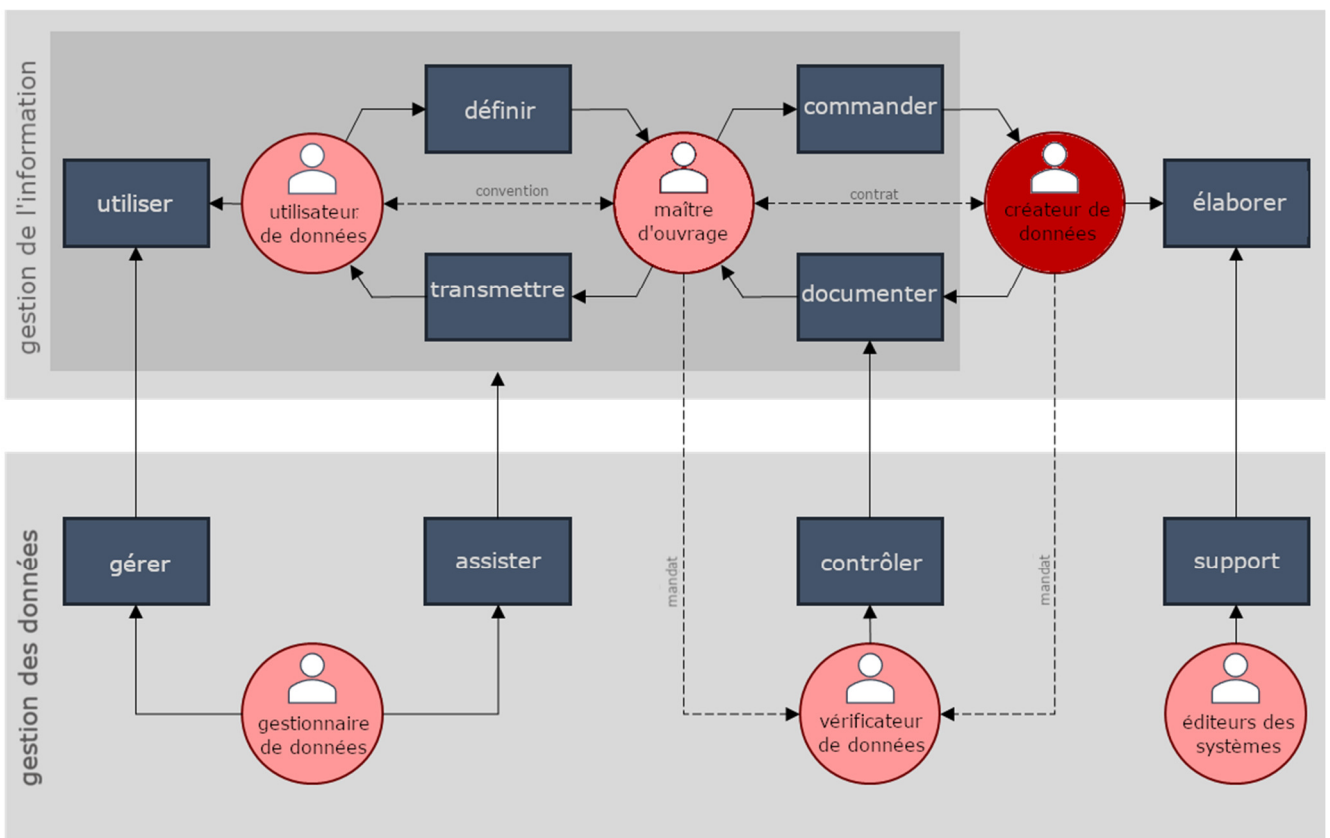
Version: 2021 Statut: Approuvé

1 Introduction

1.1 Objectif

Les utilisateurs dépendent de données des bâtiment pertinentes. Certaines données peuvent être directement extraites des plans On distingue les données lues manuellement de celles extraites automatiquement via des applications. Selon les cas, les exigences de format et de qualité peuvent varier fortement.

Le manuel apporte de l'aide pour la définition, la commande la documentation et la remise de plans d'exécution (2D) pour le mandant (maître d'ouvrage, chef de projet, responsable de l'entretien, etc.). La manuel offre également des conseils et une aide pratique provenant de CADexchange et d'autres organismes.



1.2 Ressources utilisées

Les produits CADexchange suivants sont utilisés dans ce document. . D'autres produits sont disponibles librement sur www.cadexchange.ch.

Produit	Description	Auteur
Protocole de conformité pour les plans d'ouvrage	Résumé de l'évaluation qualitative d'un plan de construction sous la forme d'une liste de contrôle. Ce document sert de base pour évaluer la conformité des plans d'ouvrage.	CADexchange
<u><i>Gabarit de directives pour les plans de construction</i></u>	Ce gabarit sert de base pour l'élaboration de .	CADexchange
Plans de référence	Ces plans servent d'exemples de référence. Ils contiennent la nomenclature de couches des principaux éditeurs de logiciels DAO .	CADexchange
Nomenclature de couches	Nomenclature de couches DAO basées sur la recommandation SIA 2014	CADexchange
<u><i>Rapport d'interfaces DAO</i></u>	Description des compatibilités DAO de diverses solutions DAO avec la fiche de conformité de CADexchange	CADexchange
<u><i>Catalogue de types de documents</i></u>	Élaboration de divers types de documents pour lesquels un standard de qualité pour être requis.	KBOB/IPB
<u><i>Fiche technique pour la documentation d'ouvrage</i></u>	Gabarit d'annexe de contrat pour la commande de de documentation d'ouvrage.	KBOB/IPB

1.3 Mises à jour

Le présent document sera régulièrement mis à jour et publié sur www.cadexchange.ch.

2 Définir les données requises

2.1 Comprendre une commande de plans

L'utilisateur des données a élaboré un cahier des charges définissant les exigences de qualité requises pour les plans des ouvrages. Pour ce faire, il a rédigé différents documents. Les documents de référence suivants sont mis à disposition de l'utilisateur de données par CADexchange.

Produit	Description
Protocole de conformité pour les plans d'ouvrage	Résumé de l'évaluation qualitative d'un plan de construction sous la forme d'une liste de contrôle. Ce document sert de base pour évaluer la conformité des plans d'ouvrage.
Directives pour les plans d'ouvrage	Directive pour l'élaboration des plans d'ouvrage, à l'intention de l'utilisateur des données
Plans de référence	Ces plans servent d'exemples de référence. Ils contiennent la nomenclature de couches des principaux éditeurs de logiciels DAO .
<u>Nomenclature de couches</u>	Nomenclature de couches DAO basées sur la recommandation SIA 2014
<u>Catalogue de types de documents</u>	Élaboration de divers types de documents pour lesquels un standard de qualité peut être requis.
<u>Fiche technique pour la documentation d'ouvrage</u>	Gabarit d'annexe de contrat pour la commande de de documentation d'ouvrage.

La procédure suivante est proposée pour l'analyse des documents de commande:

1. La colonne „Directives plans de construction“ du Catalogue de types de documents indique quels plans doivent être livrés pour à la fin de chaque phase SIA et avec quel niveau de qualité.
2. Si le mandat ne prévoit pas de livraison de plans pour le domaine et la phase SIA, le mandant doit en être informé , si possible par écrit.
3. Le protocole de conformité précise les critères de qualité requis pour chaque plan.
4. Les directives pour les plans de construction spécifie des critères de qualité supplémentaires.
5. Les gabarits et les nomenclatures de calques sont des aides pour atteindre le niveau de qualité requis.

Toute question doit être réglée avec le contact de support fourni par le mandant.

3 Élaborer les plans

Lors de l'élaboration des plans, le mandataire est libre d'utiliser sa méthode de travail interne ou celle de du maître d'ouvrage. Dans les deux cas, il doit s'assurer qu'il sera en capacité de fournir la qualité requise. Une attention particulière doit être apportée à la nomenclature des couches si elle est différente de celle du mandant. Il est recommandé d'établir un mapping des noms de couches et de le soumettre au mandant via un test d'échange de données.

Plusieurs éditeurs de logiciels DAO sont représentés au sein de CADexchange et peuvent fournir un support spécifique.

Remarque: La liste des éditeurs de systèmes DAO membres de CADexchange est disponible sous www.cadexchange.ch/mitglieder

4 Documenter des plans

4.1 Planifier la documentation

Les mandataires sont tenus de fournir différents types de données avec un niveau de qualité prédéfini, aux différentes phases de la construction . Le maître d'ouvrage doit organiser et coordonner la réception de ces données.

4.2 Assurer l'échange de données

Diverses difficultés peuvent survenir lors de l'échange de données. En premier lieu, le mandataire est responsable de la qualité des données livrées. CADexchange met à disposition des rapport d'échange de données pour divers logiciels DAO. Ces rapports inclues les réglages à effectuer au niveau des logiciels lors de l'exportation.

Remarque : les rapport d'échange de données pour divers logiciels DAO sont mis à disposition par CADexchange sur www.cadexchange.ch/produkte.

4.3 Vérifier la qualité

La qualité des données sera contrôlée lors de leur remise. Le déroulement du contrôle est à définir avec le mandant.

2 variantes principales sont:

1. Le mandant dispose de son propre service chargé du contrôle des plans de construction
2. Un bureau indépendant certifié par CADexchange est chargé d'effectuer le contrôle des plans de construction

Si le mandant choisi la 2ème variante, 2 modèles contractuel (et financiers) sont possibles:

1. Le maître d'ouvrage prend en charge les coûts. Dans ce cas, il doit organiser le processus.
2. La responsabilité du contrôle qualité est assumée par le mandataire. Dans ce cas, il organise lui-même le contrôle auprès d'un prestataire certifié et livre au maître d'ouvrage les données accompagnées du rapport de contrôle dans le respect des délais convenus.

Remarque : CADexchange met à disposition un système de certification, voir www.cadexchange.ch/zertifizierung.

Indépendamment du mode de fonctionnement choisi, le mandataire est tenu de livrer les plans conformément au planning et aux niveaux de qualité convenus, pour permettre aux utilisateurs d'effectuer leurs tâches en fonction de l'avancement du projet.